

**Parc éolien de Kéranfouler  
Lieu-dit « Kéranfouler » 22390 Pont-Melvez**

**SUIVIS DES OISEAUX ET DES CHIROPTÈRES  
SUR UN PARC ÉOLIEN**

**FRÉQUENTATION ET MORTALITÉ ENTRE 2014 ET 2015**

**COMMUNE DE PONT-MELVEZ (22)**



**CERESA**

**14, Les Hameaux de la Rivière  
35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE  
Tél. 02.99.05.16.99  
Fax 02.99.05.25.89**

**Janvier 2016**



## SOMMAIRE

I.	RAPPEL ET OBJET DE LA MISSION .....	5
II.	SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC EOLIEN ET CONTEXTE .....	5
2.1.	Contexte paysager .....	5
2.2.	Contexte écologique .....	7
2.2.1.	Les inventaires scientifiques .....	7
2.2.2.	Natura 2000 .....	8
III.	PRESENTATION DU PARC EOLIEN.....	9
3.1.	Données techniques et production électrique .....	9
3.2.	Situation des éoliennes – Contexte immédiat.....	10
IV.	PRESENTATION DU PROTOCOLE DE SUIVI .....	11
4.1.	Recueil de données relatives aux oiseaux .....	11
4.1.1.	Suivi de la mortalité .....	11
4.1.2.	Suivi du comportement en période de migration .....	12
4.1.3.	Suivi de la fréquentation en période de reproduction .....	13
4.2.	Recueil de données relatives aux chauves-souris.....	13
4.2.1.	Suivi de la mortalité .....	13
4.2.2.	Suivi de la fréquentation.....	14
V.	ANALYSE DES RESULTATS .....	15
5.1.	Suivi de la mortalité .....	15
5.1.1.	Les oiseaux .....	15
5.1.2.	Les chiroptères.....	15
5.2.	Suivi de la fréquentation.....	15
5.2.1.	Les oiseaux .....	15
5.2.2.	Les chiroptères.....	18
VI.	CONCLUSION .....	22
VII.	ANNEXES .....	23



## I. RAPPEL ET OBJET DE LA MISSION

L'article 12 de l'arrêté du 26 août 2011 sur la nouvelle réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) instaure un suivi environnemental de tous les parcs éoliens. Il stipule que « *Au moins une fois au cours des trois premières années de fonctionnement de l'installation, puis une fois tous les dix ans, l'exploitant met en place un suivi environnemental permettant notamment d'estimer la mortalité de l'avifaune et des chiroptères due à la présence des aérogénérateurs...* ».

La présente mission s'inscrit dans ce cadre et concerne la réalisation du suivi environnemental des populations d'oiseaux et de chiroptères pour le parc éolien implanté sur la commune de Pont-Melvez (22).

Ce parc regroupe 7 éoliennes mises en exploitation en 2007. Le suivi environnemental s'est déroulé entre octobre 2014 et octobre 2015 afin de couvrir un cycle annuel, et a concerné l'ensemble des éoliennes présentes sur le parc. Son objet est d'apprécier l'incidence du parc sur les chiroptères et sur l'avifaune, en termes de fréquentation et de mortalité.

## II. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU PARC ÉOLIEN ET CONTEXTE

### 2.1. Contexte paysager

La commune de Pont-Melvez est localisée dans la partie ouest du département des Côtes d'Armor, au sud de Guingamp. Le parc éolien de Kéranfouler est situé au nord-ouest du territoire communal, au niveau des points hauts.

Le territoire communal s'inscrit dans un paysage au relief vallonné. Au centre et au nord-ouest on distingue les points hauts de la commune, entre 285 et 265 m NGF ; les secteurs les plus bas sont localisés à l'est et au nord-est de la commune, à environ 200 m NGF.

La commune de Pont-Melvez s'inscrit en contexte rural, où alternent des surfaces cultivées, des prairies, des bosquets et quelques massifs boisés, d'importance variée. Ce territoire présente par ailleurs un réseau bocager peu dense et peu connecté au niveau des secteurs de plateau, et plutôt dense et continu au niveau des secteurs où le relief et les pentes apparaissent marqués, comme les versants et les fonds de vallées à proximité des cours d'eau.

Le territoire communal présente en effet un réseau hydrographique relativement dense, où plusieurs cours d'eau se distinguent :

- la vallée du Léguer, localisée au sud et à l'ouest de la commune, accompagnée de quelques têtes de bassin versant, généralement d'axe est / ouest ;
- le ruisseau de Rond an Hor à l'est, et le ruisseau du Dourdu au nord, dont la confluence est localisée au nord de la commune (affluents du ruisseau du Bois de la Roche, situé plus au nord) ;

Les vallées boisées, associées aux différents cours d'eau du territoire communal, s'inscrivent dans un relief contrasté et constituent des axes structurants majeurs pour les échanges biologiques au sein du territoire, notamment vers plusieurs grandes entités naturelles associées au complexe des boisements d'Avaugour - Bois Meur, de Coat Liou et de Kerauffret, localisées plus au nord.

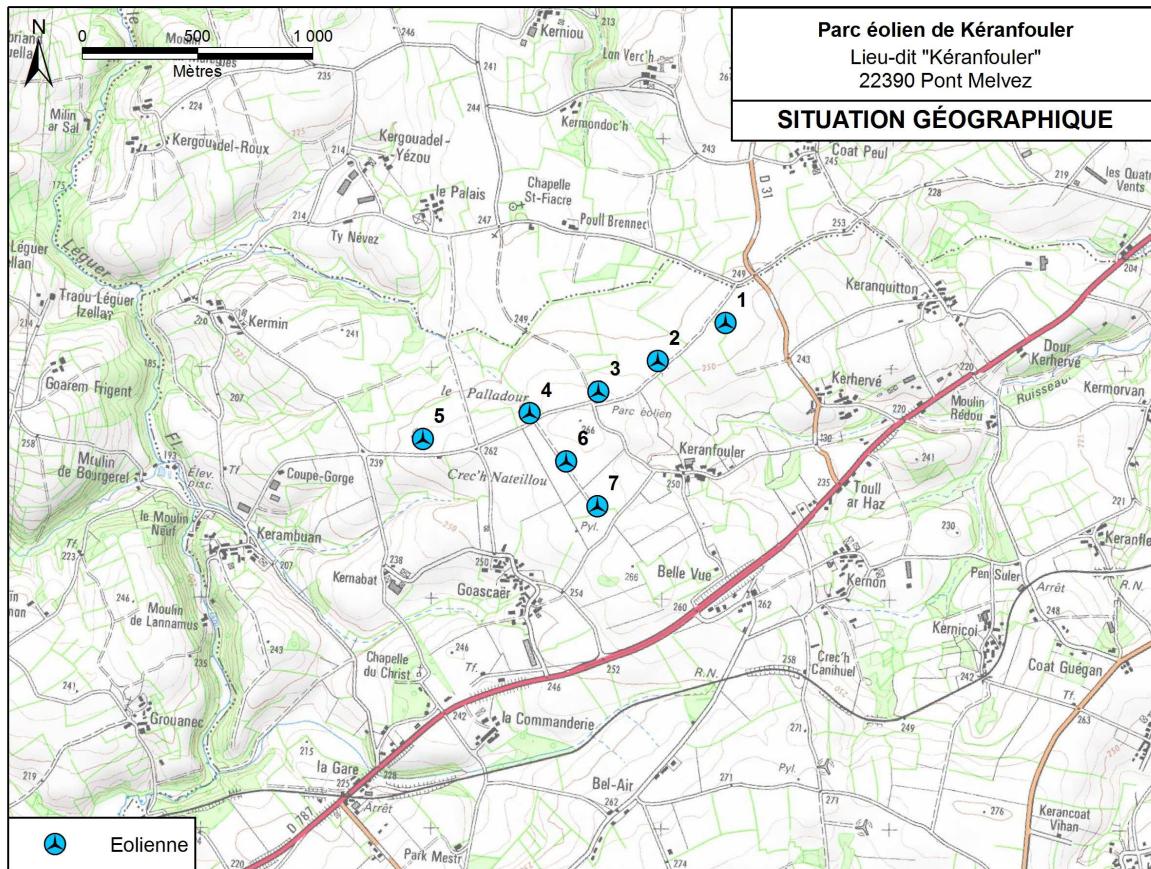


Figure 1 : Situation géographique du parc éolien

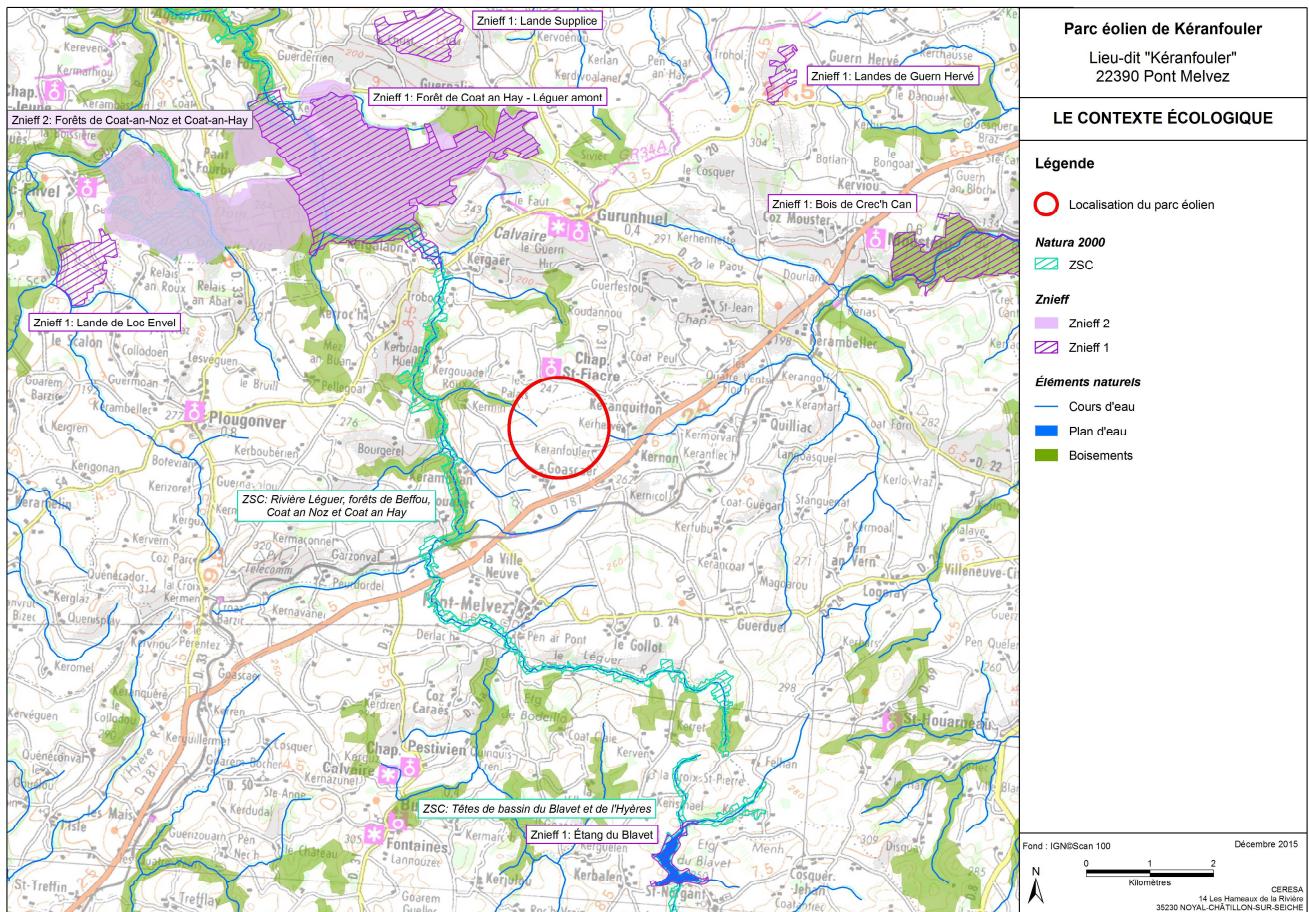


Figure 2 : Contexte écologique du parc éolien

## 2.2. Contexte écologique

### 2.2.1. Les inventaires scientifiques

La consultation de la base de données de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement indique l'absence de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) au sein du périmètre de la commune. Les ZNIEFF localisées au plus près du parc éolien sont les suivantes :

INTITULÉ	INTÉRÊT	SITUATION
ZNIEFF I Forêt de Coat an Hay – Léguer amont (n°00000721)	<p>Massif forestier constituant un ensemble avec la forêt de Coat an Noz, incluant une partie du cours du Léguer, qui s'étend sur 555 ha.</p> <p><u>Botanique</u> : diversité intéressante d'habitats naturels (mégaphorbiaies, forêt galerie à aulnes, chênaie-hêtraie acidiphile à neutrophile, bétulaie à sphaignes, etc.)</p> <p><u>Mammalogique</u> : cours d'eau inclus dans un bassin versant comportant une population sédentaire de loutre d'Europe, appartenant au noyau principal Centre-Ouest Bretagne de répartition de l'espèce dans la région</p> <p><u>Malacologique</u> : abondance de l'escargot de Quimper</p> <p><u>Piscicole</u> : cours d'eau salmonicole comprenant 6 espèces dont 5 déterminantes pour la zone : le saumon, l'anguille, le chabot, la lamproie de planer une très bonne population de truite.</p>	A 4 km au nord-ouest du parc éolien
ZNIEFF II Forêts de Coat an Noz et Coat an Hay (n°00060000)	<p>Vaste massif forestier qui s'étend sur 922 ha</p> <p><u>Botanique</u> : présence d'une buxeraie sur 80 ha</p> <p><u>Ornithologique</u> : présence de 50 espèces d'oiseaux, dont certaines peu fréquentes comme la bondrée apivore ou le roitelet triple bandeau.</p>	
ZNIEFF I Bois de Crec'h Can (n°00000741)	<p>Petit massif boisé de feuillus sur 155 ha, s'inscrivant dans le bassin versant du Trieux</p> <p><u>Botanique</u> : intérêt des clairières à prairies humides oligotrophes, et de la banquette alluviale, dominée par le frêne et l'aulne, qui possède un grand nombre d'espèces rares ou très rares dans la région (ancolie, renouée bistorte, ail des ours, euphorbe douce, etc.)</p> <p><u>Malacologique (mollusques)</u> : abondance de l'Escargot de Quimper, espèce protégée et d'intérêt européen.</p>	A environ 5 km au nord-est du parc éolien
ZNIEFF I Etang du Blavet (n°00000064)	<p>Etang localisé à l'amont du bassin versant du Blavet à berges en pente faible et fond plat sableux, parfois envasé, inscrit dans un paysage granitique, qui s'étend sur environ 23 ha.</p> <p><u>Botanique</u> : ceintures de végétation bien marquées et développées sur toute la périphérie de l'étang : présence de la littorelle à une fleur, protégée nationalement. Plusieurs plantes rares ou menacées à l'échelle régionale et figurant sur la Liste Rouge Armoricaine (potentille des marais, etc.)</p> <p><u>Ornithologique</u> : zone d'hivernage pour les oiseaux d'eau (anatidés, limicoles et passereaux), nidification du grèbe huppé, du grèbe castagneux, du vanneau huppé et de la bécassine des marais</p> <p><u>Mammalogique</u> : présence régulière de la loutre d'Europe sur tout le bassin amont</p>	A 6,2 km au sud-est du parc éolien
ZNIEFF I Lande de Loc Envel (n°00060002)	<p>Ensemble de lande sèche à mésophile et de fourrés pré-forestiers développés sur roches basiques affleurant localement</p> <p><u>Botanique</u> : présence d'espèces rares telles que l'ancolie et le lin purgatif, très rare en dehors des landes littorales. L'abandon des pratiques anciennes (pâturage, fauchage, étrépage) entraîne un reboisement naturel relativement rapide sur les colluvions des bas de versants. Site formant une continuité fonctionnelle avec le massif de Coat an Noz / Coat an Hay</p>	6,8 km au nord-ouest du parc éolien

Tableau 1 : Liste des ZNIEFF présentes à proximité du parc éolien

## **2.2.2. Natura 2000**

Un site Natura 2000 est présent et localisé au sud et à l'ouest du territoire communal. Il s'agit du site de la « Rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay » (FR5300008), localisé en contrebas à environ 800 mètres au sud du parc éolien. Un deuxième site Natura 2000 est localisé plus au sud, il s'agit du site des « Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères » (FR5300007), localisé à environ 5 km.

### **• Rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay**

Ce site, qui s'étend sur 1 841 ha, comprend la forêt de Beffou, les secteurs ouest et est de la forêt de Coat an Noz ainsi que les vallées boisées encaissées du cours moyen et de l'embouchure du Léguer ; avec présence localisée de chaos granitiques, de végétations chasmophytiques (coteaux) et de landes sur affleurements et plateaux granitiques.

La présence au niveau de l'estuaire du Léguer, d'un habitat forestier thermophile rare est à relever : la chênaie sessiflore à alisier torminal localement pénétrée de fourrés d'arbousier en situation apparemment spontanée. Les fonds de vallées sur le cours moyen du Léguer abritent en outre des banquettes alluvionnaires riches en plantes neutrophiles, associées à des mosaïques de landes et de végétations chasmophytiques sur affleurements rocheux.

Les vallées boisées et les cours d'eau présentent un **intérêt majeur pour la faune piscicole d'intérêt communautaire** (saumon atlantique, chabot, lamproie marine, lamproie de Planer, grande aloise et aloise feinte) et **pour la faune mammalogique d'intérêt communautaire** (loutre d'Europe, chauves-souris : grand rhinolophe, petit rhinolophe, barbastelle, grand murin et murin de Bechstein). A noter également la présence d'**autres espèces animales d'intérêt communautaire** telles que le **damier de la succise, l'escargot de Quimper** et une espèce végétale d'intérêt communautaire : le **trichomanes remarquable**.

Parmi les **habitats d'intérêt communautaire** présents sur le site, on recense :

- **des habitats liés au littoral** : estuaires, replats boueux ou sableux exondés à marée basse, récifs, végétation annuelle des laisses de mer, végétation vivace des rivages de galets, falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, végétation pionnières à salicornes et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses, prés salés, dunes mobiles ;
- **des formations végétales liées aux eaux courantes** : rivières avec végétation flottantes de renoncules aquatiques ;
- **des formations herbacées humides** : prairies à molinie sur sol calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux ; mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets ;
- **des landes** : landes humides tempérées à bruyère ciliée et bruyère à 4 angles (habitat prioritaire), landes sèches ;
- **des communautés liées aux tourbières** : tourbières hautes actives (habitat prioritaire), tourbière de transition tremblante ;
- **une formation liée aux affleurements rocheux et aux chaos** : pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique ;
- **des boisements** : hêtraies-chênaies acidophiles à sous-bois à houx et à if, hêtraies de l'Asperulo-Fagetum, tourbières boisées et forêts alluviales à aulne glutineux et à frêne (habitats prioritaires).

### **• Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères**

Ce site, qui s'étend sur 1509 ha, comprend le cours supérieur du Blavet et de ses affluents ainsi que les têtes de bassin des affluents de l'Hyères, également en contact avec les sources du Léguer (étang de Saint-Norgant). Cet ensemble de landes, tourbières, prairies humides oligotrophes, boisements et bocage à maillage dense est implanté en grande partie sur un important massif granitique du Centre-Ouest Bretagne (massif de Quintin-Duault).

Il s'agit d'une mosaïque dense de milieux naturels de qualité, abritant de nombreuses espèces animales et végétales d'intérêt : vallées boisées, landes (Locarn), landes tourbeuses (Crec'h an Bars), tourbières (Corong), bas-marais tourbeux, étang (Saint-Norgant), chaos granitique à hyménophylles (2 espèces protégées au niveau national).

Parmi les **habitats naturels d'intérêt communautaire** présents sur le site, on recense notamment :

- **des formations végétales liées aux eaux courantes** : eaux oligotrophes très peu minéralisées, rivières avec végétation flottante de renoncules aquatiques ;
- **des formations herbacées humides** : prairies à molinie sur sol calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux ; mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets ;
- **des landes** : landes humides tempérées à bruyère ciliée et bruyère à 4 angles (habitat prioritaire), landes sèches ;
- **des communautés liées aux tourbières** : tourbières hautes actives (habitat prioritaire), tourbière de transition tremblante, dépressions sur substrat tourbeux
- **une formation liée aux affleurements rocheux et aux chaos** : pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique, roches siliceuses avec végétation pionnière ;
- **des boisements** : hêtraies-chênaies acidophiles à sous-bois à houx et à if, hêtraies, vieilles chênaies à houx et blechnum, tourbières boisées et forêts alluviales à aulne glutineux et à frêne (habitats prioritaires).

Concernant les **espèces animales et végétales d'intérêt communautaire** présentes sur le site, on distingue :

- une population sédentaire et reproductrice de **loutre d'Europe**. La situation du site, à la limite de partage des eaux de l'Atlantique et de la Manche, fait que la loutre circule dans les bassins versants du Léguer et de l'Aulne ;
- des stations localisées de **moule perlière d'eau douce** (> 30 individus), d'**écrevisse à pattes blanches**, présence du **chabot** et de la **lamproie de Planer** ;
- la présence de plusieurs espèces de **chauves-souris** : **grand rhinolophe, barbastelle et murin de Bechstein**, conditionnés par la présence de boisements de feuillus, de bocage, de cavités, de ponts et d'anciennes ardoisières ;
- la présence de nombreuses espèces d'**oiseaux** d'intérêt, notamment dans les landes et les prairies humides (**courlis, engoulement d'Europe, fauvette pitchou, alouette lulu, pic noir, chevêche d'Athéna, etc.**) ;
- la présence d'une des rares localités françaises où le **trichomanes remarquable** (*Trichomanes speciosum*), fougère de l'annexe II de la directive " Habitats ", est présent sous sa forme feuillée de sporophytes. Les populations sporophytiques étant les plus diversifiées au plan génétique du fait de leur capacité à se reproduire de manière sexuée, leur maintien en bon état de conservation au sein de sites d'intérêt communautaires constitue une priorité. A noter également la présence d'une autre espèce végétale d'intérêt communautaire : le **flûteau nageant** (*Luronium natans*).

### III. PRÉSENTATION DU PARC ÉOLIEN

Le parc de Kéranfouler, mis en exploitation en 2007, comprend sept aérogénérateurs d'une puissance unitaire de 1 300 KW. Le parc éolien comprend également un poste de livraison accompagné d'un local technique, localisés à proximité de l'éolienne n°1.

#### 3.1. Données techniques et production électrique

- Puissance nominale d'une éolienne 1 300 kW
- Puissance totale du parc : 9 100 kW (7 x 1,3 MW)

### Circuits électriques :

- tensions relevées à 20 kV dans un transformateur placé à l'intérieur de chaque éolienne ;
- connexion électrique entre les éoliennes avec le poste de livraison par des lignes enterrées ;
- connexion électrique entre le poste de livraison et le réseau de l'EDF.

### Détail d'une éolienne :

- Diamètre du rotor : 62 m ;
- Hauteur du mat : 59 m ;
- Nombre de pâles : 3 ;
- Vitesse de démarrage : 3 m/s ;
- Vitesse nominale : 14 à 15 m/s ;
- Vitesse de vent maximale admissible : 25 m/s ;

Les parties visibles du mât, de la nacelle et des palles sont peintes de couleur blanche avec finition mate.

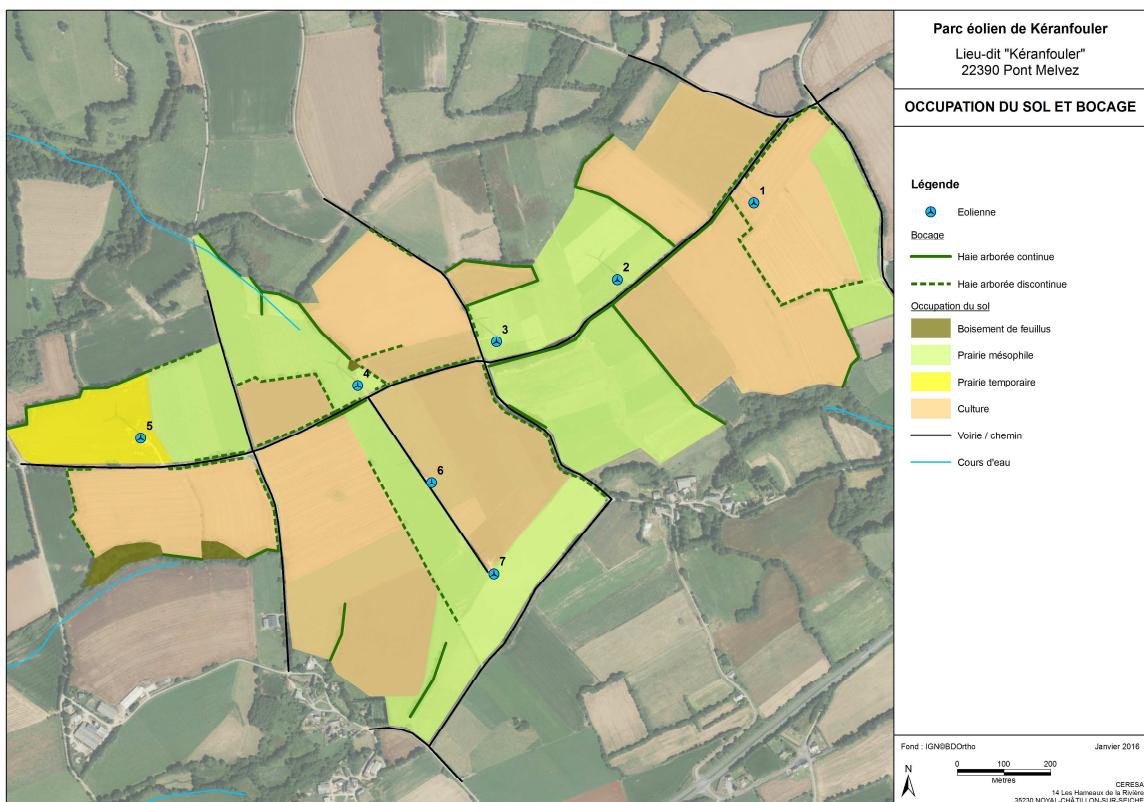


### **3.2. Situation des éoliennes – Contexte immédiat**

Le parc éolien de Kéranfouler s'inscrit au sein d'un territoire agricole et bocager, dominé par des espaces cultivés, des prairies et des boisements de taille variée, généralement localisés au niveau des axes de talwegs. Les éoliennes sont situées sur des parcelles agricoles qui correspondent à :

- Des prairies permanentes (éoliennes 2, 3, et 4) ;
- Des cultures (blé, maïs, etc.) ou des prairies temporaires (éoliennes 1 et 5) ;
- Des prairies permanentes et des cultures (éoliennes 6 et 7).

Les haies présentes en ceinture des parcelles du parc éolien sont des haies arborées plus ou moins denses et continues, associées à des limites de parcelles cadastrales ou à des bords de voirie ou de chemin d'exploitation.



**Figure 3 : Occupation du sol et bocage**

## IV. PRÉSENTATION DU PROTOCOLE DE SUIVI

### 4.1. Recueil de données relatives aux oiseaux

Le protocole de suivi des oiseaux mis en œuvre est adapté des recommandations de la LPO :

#### 4.1.1. Suivi de la mortalité

Le tableau présenté ci-après résume les niveaux de sensibilité des oiseaux à la présence d'éoliennes, selon les saisons :

Oiseaux		
15/01 – 15/02	Sensibilité moyenne	Hivernage
15/02 – 15/03	Sensibilité faible	
15/03 – 15/05	Sensibilité moyenne	Migration prénuptiale / début de la reproduction
16/05 – 31/07	Sensibilité moyenne	Reproduction
01/08 – 15/10	Sensibilité forte	Migration post-nuptiale
16/10 – 15/12	Sensibilité faible	

**Tableau 2 : Niveaux de sensibilités des oiseaux à la présence d'éoliennes (d'après ANDRÉ Y. 2004. Protocoles de suivi pour l'étude des impacts d'un projet éolien sur l'avifaune. LPO. 20 p.)**

Les pressions de prospection au cours de l'année ont donc été adaptées afin de tenir compte de cette variabilité dans la sensibilité des oiseaux aux éoliennes :

- du 15/01 au 15/02 : 1 contrôle toutes les 2 semaines,
- du 15/02 au 31/03 : 1 contrôle durant la période,
- du 01/04 au 15/05 : 1 contrôle 2 jours consécutifs toutes les 2 semaines,
- du 16/05 au 31/07 : 1 contrôle toutes les 2 semaines,
- du 01/08 au 15/10 : 1 contrôle 2 jours consécutifs toutes les 2 semaines,
- du 16/10 au 15/12 : 1 contrôle tous les mois.

A Kéranfouler, ce sont ainsi 30 visites qui ont été réalisées dans le cadre de la présente étude.

Pour le parc éolien de Kéranfouler, le suivi de mortalité a été mené sur la totalité du parc, soit 7 éoliennes. La recherche a été menée sur un carré de 100 m de côté (quadrat) dont le centre est le pied de mât, conformément aux réflexions en cours pour l'élaboration d'une doctrine régionale pour le suivi des parcs éoliens (Gloaguer I. – SPN-DREAL Bretagne com. pers.).



**Figure 4 : Schéma du parcours suivi pour la recherche de cadavre (Source : Vienne Nature).**

Les visites ont autant que possible été réalisées le matin, dès que la luminosité était suffisante, pour permettre une recherche efficace, et ce afin de limiter le biais lié à la consommation des cadavres par des prédateurs. Les quadrats ont été sillonnés à pied, suivant des transects distants de 10 m, soit 10 transects pour une surface d'environ 1 hectare.

Les cadavres collectés ont été identifiés sur place. Dans le cas où l'identification nécessitait une étude précise, ils ont été conservés en glacière durant la journée pour une identification réalisée en laboratoire ultérieurement.

#### 4.1.2. Suivi du comportement en période de migration

Le suivi de migration a consisté en la réalisation de trois séries de points de comptage au moment des passages migratoires (un passage en mars et 2 passages entre août et novembre). Ce suivi a pour objectif de mettre en évidence d'éventuels comportements d'évitement, et/ou des modifications dans les effectifs et la composition des groupes d'oiseaux de passage. A noter que le parc éolien de Kérancouler est localisé à proximité de deux autres parcs (Bourbriac et Le Gollot) qui bénéficient également d'un suivi. L'analyse des données de migration a été réalisée de manière globale, comprenant l'ensemble des trois parcs et couvrant ainsi un large territoire.

Les points de comptage au moment des passages migratoires ont été positionnés de manière à couvrir l'ensemble des emprises des trois parcs ainsi que les espaces alentours. Ces points ont été placés sur des secteurs où la vue est dégagée, au niveau des points hauts, d'éventuelles lignes de crête ou au niveau des abords des vallées principales, qui suivent un axe nord-sud (*cf. carte ci-dessous*). La durée d'observation pour chaque point est de 30 minutes.

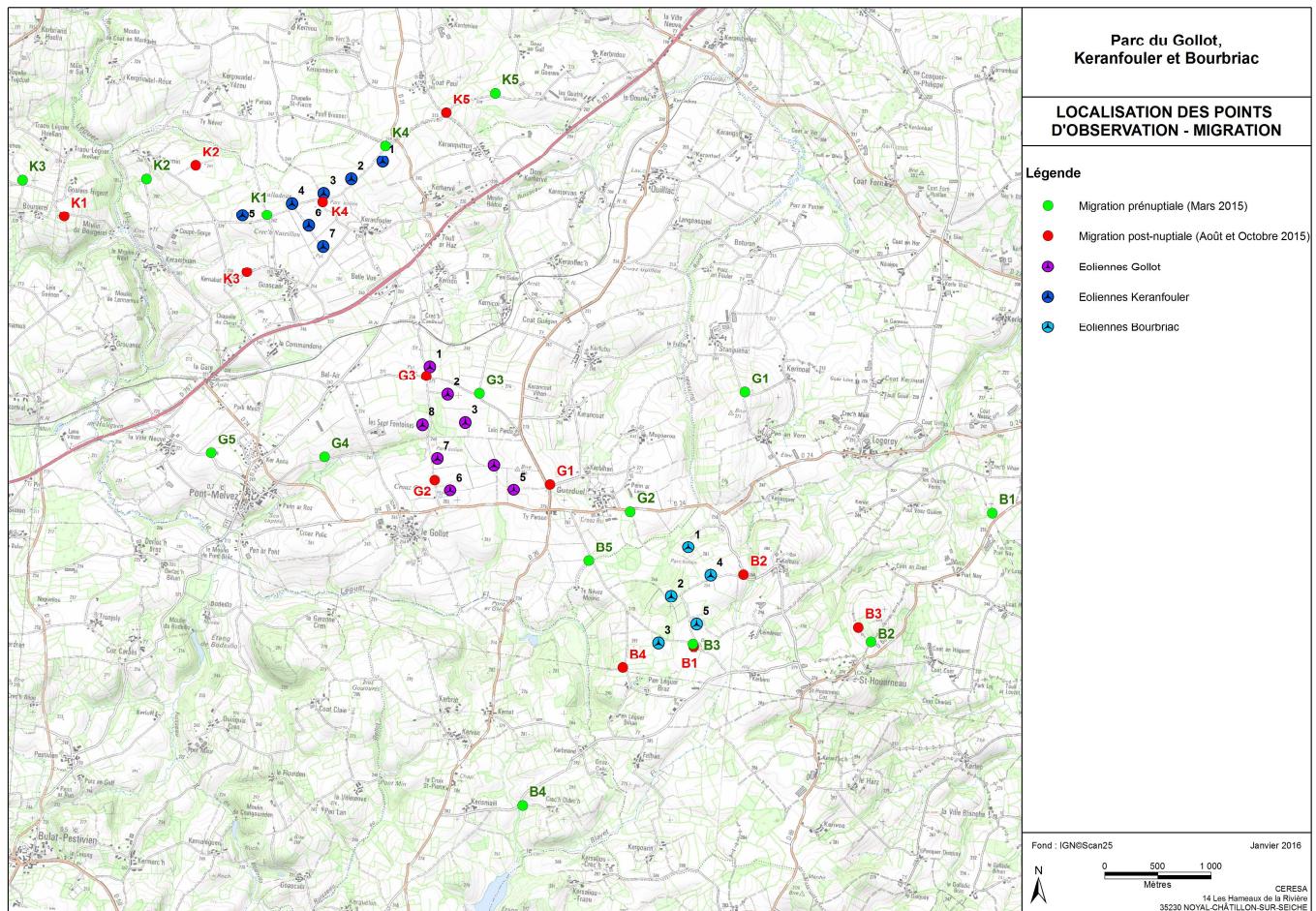


Figure 5 : Localisation des points de suivi migration.

#### 4.1.3. Suivi de la fréquentation en période de reproduction

Pour caractériser la fréquentation du site par les oiseaux, des inventaires des mâles chanteurs ont été réalisés en période de reproduction (2 passages entre avril et juin) par la méthode des points d'écoute (5 minutes par point) réalisés selon le protocole STOC-EPS (suivi temporel des oiseaux communs).

Les points d'écoute des mâles chanteurs en période de reproduction (méthode STOC-EPS,) ont été répartis (cf. carte ci-après) de manières à apprécier les différents cortèges d'espèces présentes aux alentours du parc éolien (cortège d'espèces associées aux boisements, aux friches, aux espaces agricoles, etc.).



Figure 6 : Localisation des points STOC.

#### 4.2. Recueil de données relatives aux chauves-souris

Le protocole de suivi des chauves-souris mis en œuvre est adapté des recommandations de la SFEPM<sup>(1)</sup> et d'EUROBATS<sup>(2)</sup> :

##### 4.2.1. Suivi de la mortalité

Le tableau présenté ci-après résume les niveaux (théoriques) de sensibilité des chauves-souris à la présence d'éoliennes, selon les saisons :

Chauves-souris	
01/03 – 31/03	Sensibilité faible
01/04 – 15/05	Sensibilité forte (migration)
16/05 – 31/07	Sensibilité moyenne
01/08 – 15/10	Sensibilité forte (migration)
16/10 – 15/12	Sensibilité faible

Tableau 3 : Niveau théoriques de sensibilité des chauves-souris à la présence d'éoliennes selon les saisons (source: SFEPM<sup>(1)</sup> et EUROBATS<sup>(2)</sup>).

<sup>(1)</sup> Société française d'étude et de protection des mammifères – Suivi environnemental ICPE – Proposition de la SFEPM pour le suivi chiroptérologique des parcs éoliens ([www.sfpm.org](http://www.sfpm.org)).

<sup>(2)</sup> Adapté de RODRIGUEZ L. et al. (2008): Guidelines for consideration of bats in wind farms projects. Eurobats Publication Series n°3 (English version). UNEP/EUROBATS Seretariat, Bonn, Germany, 51 pp.

Les pressions de prospection au cours de l'année ont donc été adaptées afin de tenir compte de cette variabilité dans la sensibilité des chiroptères aux éoliennes :

- du 01/03 au 31/03 : 1 contrôle dans le mois,
- du 01/04 au 15/05 : 1 contrôle 2 jours consécutifs toutes les 2 semaines,
- du 16/05 au 31/07 : 1 contrôle toutes les 2 semaines,
- du 01/08 au 15/10 : 1 contrôle 2 jours consécutifs toutes les 2 semaines,
- du 16/10 au 15/12 : 1 contrôle par mois.

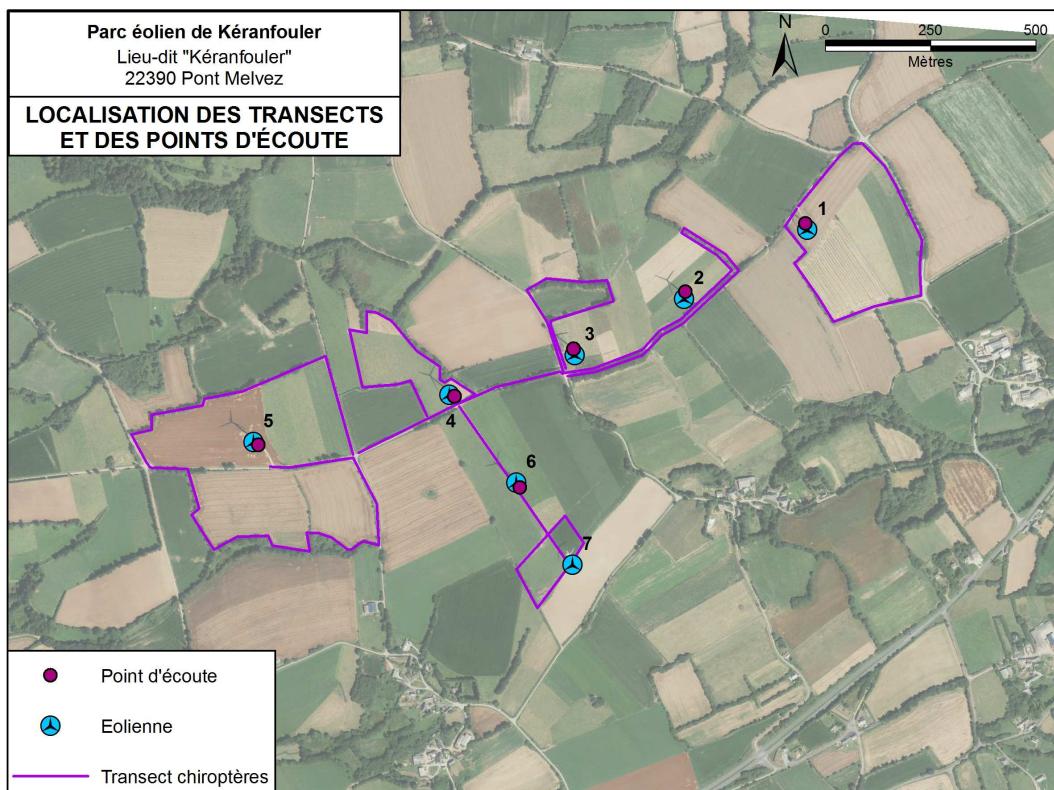
A Kéranfouler, ce sont 30 visites qui ont été réalisées. Lors de chaque visite, toutes les éoliennes ont été prospectées. Le protocole de recherche de cadavre mis en œuvre est le même que pour les oiseaux (*cf. ci-avant*).

Note : En pratique, la recherche de cadavre de chauves-souris s'est faite simultanément à la recherche de cadavre d'oiseaux.

#### 4.2.2. Suivi de la fréquentation

Pour caractériser la fréquentation du site par les chauves-souris, trois visites d'inventaire nocturne durant l'année de suivi ont été réalisées, en mai, en juillet et septembre à l'aide d'un détecteur à ultrasons (Pettersson D240x). Les sonogrammes récoltés ont ensuite été analysés au bureau (logiciel sonochiro et confirmation par un opérateur). Ces visites ont permis d'appréhender les espèces exploitant le site, leurs effectifs et leur activité (chasse, transit).

Afin d'apprécier la fréquentation, l'intensité et le type d'activité des chiroptères, les transects d'écoute ont été définis de manière à couvrir l'ensemble du parc et ses alentours, notamment le long des chemins d'exploitation, des lisières boisées et du réseau de haies. Des points d'écoute fixes (10 minutes par point d'écoute) ont également été réalisés au pied des éoliennes (*cf. ci-dessous*).



*Figure 7 : Localisation des transects d'écoute (chauves-souris).*

## V. ANALYSE DES RÉSULTATS

### 5.1. Suivi de la mortalité

#### 5.1.1. Les oiseaux

Au total 30 visites ont été menées sur le parc de Kéranfouler, entre octobre 2014 et octobre 2015. Lors de ces visites, **un cadavre** a été trouvé (*cf. tableau de synthèse ci-dessous*). Un examen visuel du cadavre a été réalisé (traces d'impacts, etc.) afin d'expliquer les raisons de cette mortalité.

Date	Cadavre - Espèce	Plumée - Espèce	Localisation	Remarques
09/04/2015	1 pouillot véloce - <i>Phylloscopus collybita</i>		Eolienne 2	Collision avérée

*Tableau 4 : Observations de mortalité des oiseaux.*

Au total, **une mortalité avérée par collision avec les pâles d'éoliennes** a été relevée concernant un cadavre de pouillot véloce, relevé le 9 avril 2015, au niveau de l'éolienne n°2.

Au regard du faible nombre de mortalités observées, le suivi ne montre donc pas d'**impact important du parc éolien de Kéranfouler sur les populations d'oiseaux**. Le pouillot véloce reste un oiseau commun et ne présente pas de statut particulier de sensibilité dans notre région.

#### 5.1.2. Les chiroptères

Au cours des 30 passages qui ont été menés entre octobre 2014 et octobre 2015 dans le cadre du suivi de la mortalité, **aucun cadavre de chauves-souris n'a été trouvé sur le parc éolien de Kéranfouler**. Le suivi ne met donc pas en évidence d'impact particulier des éoliennes sur les populations de chiroptères. L'absence d'habitats de chasse favorables, à proximité immédiate de certaines éoliennes (absence de lisière boisée, de bocage dense, etc.), peut expliquer en partie cette absence d'observations.

Cette absence d'observations peut aussi être liée à une prédation des cadavres tombées au sol (qui peut passer inaperçue), la difficulté du repérage visuel des cadavres de chauves-souris ou à une éventuelle projection des animaux après collision en dehors de l'aire de prospection. Il y a donc lieu de garder présente à l'esprit les limites méthodologiques d'un tel suivi.

### 5.2. Suivi de la fréquentation

#### 5.2.1. Les oiseaux

##### • Fréquentation du parc en période de reproduction

Au total, ce sont **23 espèces d'oiseaux** (*cf. liste reportée en annexe 7*) qui ont été recensées en période de reproduction sur le parc de Kéranfouler. Les espèces observées sont :

- des **passereaux habituels du bocage** (rouge-gorge familier, merle noir, accenteur mouchet, etc.), présents sur l'ensemble du parc et ses abords, profitant des haies pour nicher ;
- des **passereaux des fourrés** (pouillot véloce, fauvette à tête noire, etc.), surtout présents au niveau des formations denses à arbustes épineux (ajonc, prunellier, ronce, aubépine, etc.) ;
- des **oiseaux de plaine** (corneille noire, alouette des champs, etc.), observés au niveau des parcelles agricoles ouvertes de l'ensemble du parc éolien.

L'analyse du tableau de synthèse des points STOC-EPS (cf. annexe 3) met en évidence que la richesse spécifique<sup>(1)</sup> moyenne par point d'écoute est de 8,2 espèces, pour une abondance moyenne de 11,8 individus. Ces valeurs montrent que la diversité et la densité en oiseaux reste globalement peu élevée sur ce territoire.

Points	22/04/2015	03/06/2015	Moyenne
1	10	8	9
2	8	12	10
3	9	10	9,5
4	9	7	8
5	5	8	6,5
6	5	6	5,5
7	8	10	9
8	6	5	5,5
9	6	10	8
10	10	12	11
11	5	8	6,5
			<b>8,2</b>

**Tableau 5 : Abondance moyenne d'individus par points d'écoute**

Points	22/04/2015	03/06/2015	Moyenne
1	13	10	11,5
2	10	15	12,5
3	14	12	13
4	15	13	14
5	7	14	10,5
6	10	6	8
7	10	18	14
8	7	10	8,5
9	8	13	10,5
10	16	15	15,5
11	7	21	14
			<b>11,8</b>

**Tableau 6 : Richesse spécifique moyenne par points d'écoute**

La répartition des individus montre cependant quelques disparités au sein de l'aire d'étude (cf. localisation des points d'écoute page 13) :

- Diversité et densité plus importante au niveau des points 2, 3, 7 et 10, qui se trouvent dans des secteurs plus bocagers, associant une mosaïque de milieux diversifiés (boisements de feuillus plus ou moins humides, prairies humides, friches, etc.) et un bocage relativement dense et connecté ;
- Diversité et densité moyenne à faible au niveau des points 1, 4 et 11, qui se situent au sein de parcelles agricoles ouvertes, avec présence de quelques haies ;
- Diversité et densité assez faible au niveau des points 5, 6, 8 et 9 qui se trouvent au sein de grandes parcelles agricoles ouvertes et cultivées (maïs et blé) parfois bordées de haies peu denses.

Parmi les espèces contactées, 14 peuvent être considérées comme nicheuses probables sur le territoire étudié (cf. tableau annexe 7).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Protection nationale	Liste rouge		Statut site
				France	Bretagne	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			LC	LC	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		X	NT	NT	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		X	LC	LC	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		X	LC	LC	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC	LC	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>		X	LC	LC	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		X	LC	LC	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC	LC	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		X	LC	LC	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		X	LC	LC	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>		X	LC	LC	
Rougegorge familier	<i>Erythacus rubecula</i>		X	LC	LC	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		X	LC	LC	

Liste rouge : LC : préoccupation mineure – NT : espèce quasi-menacée

**Tableau 7 : Espèces nicheuses observées au niveau du parc éolien.**

<sup>(1)</sup> Nombre d'espèces.

En dehors des espèces chassables, la quasi-totalité des oiseaux bénéficient d'un statut de protection en France. Leur sensibilité s'apprécie donc surtout au regard de leur vulnérabilité (inscription sur des listes rouges, nicheurs considérés comme rares dans les atlas, annexe I de la Directive Oiseaux, etc.).

Parmi les espèces nicheuses contactées (nicheurs probables), la plupart ne présente pas de sensibilité biologique particulière, il s'agit de passereaux communs des territoires agricoles et bocagers. Ces passereaux exploitent principalement les linéaires bocagers, les bosquets et les boisements associés aux vallées et disséminés sur le territoire, comme espaces de transit, de chasse, ou encore pour nidifier. Les parcelles du parc éolien étant essentiellement constituées de cultures, parfois de prairies en contexte relativement ouvert (faible présence de haies), elles constituent donc des secteurs à sensibilité avifaunistique faible, sauf pour quelques espèces communes inféodées aux milieux ouverts (alouette des champs par exemple).

Une seule espèce présente en période de reproduction (nicheur probable) présente cependant une certaine sensibilité au regard de son statut national et régional (inscription à la liste rouge nationale des oiseaux menacés de France et sur la liste rouge régionale), il s'agit :

- du **Bruant jaune** : il a été observé au niveau de plusieurs points STOC (n°1, 2, 3, 4, 6 et 9) et apparaît bien présent à proximité du parc éolien. L'espèce exploite les formations buissonnantes et arborées au niveau des vallées, et les haies arbustives, localisées de part et d'autre des voiries ainsi qu'en ceinture de parcelles. Cette espèce est classée « quasi-menacée » en France et en Bretagne, en raison de son déclin observé en Europe. Elle niche toutefois sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans toute la péninsule bretonne, mais apparaît plus abondant dans l'ouest de la région<sup>(1)</sup>.

Les boisements et les formations buissonnantes qui s'inscrivent au sein des vallées, notamment au nord, à l'ouest et au sud-est du parc, ainsi que les haies arborées de limite de parcelles, présentent également un certain intérêt au regard de l'avifaune en période de reproduction (fréquentation par des espèces communes et des espèces patrimoniales mais restant assez communes dans la région).

A noter la présence régulière de l'alouette des champs sur le site, notamment à proximité directe des éoliennes (y compris en dessous des pâles). La présence des éoliennes ne semble donc pas perturber cette espèce habituelle des territoires agricoles « ouverts ».

- **Fréquentation du parc en période migratoire**

L'observation du comportement de l'avifaune a été réalisée à partir de points stratégiques, permettant de voir arriver les groupes de migrants et d'appréhender leur comportement à l'approche du parc.

Les données collectées ne révèlent cependant pas de réels comportements migratoires dans le secteur du parc éolien de Kéranfouler. Les comportements observés durant ces périodes montrent majoritairement des déplacements locaux. Les seuls comportements de passage susceptibles d'être rattachés à de la migration concernent, en période printanière :

- l'observation d'un faucon hobereau (point G1, localisé à 4 km au sud-est du parc de Kéranfouler), de passage vers le nord ;
- l'observation de nombreux petits passereaux, remontant vers le nord via la vallée du Léguer (point K2, localisé à environ 1 km à l'ouest du parc de Kéranfouler).

Par ailleurs, les observations hivernales ne mettent pas en évidence de rassemblements d'oiseaux au niveau des zones ouvertes agricoles. A noter que sur le secteur étudié, il n'est pas connu d'axe migratoire particulier. En outre, le parc de Kéranfouler se trouve éloigné des grandes vallées transversales du territoire breton (vallée de la Rance, etc.). Compte tenu de ces éléments, et au regard des observations réalisées, le site ne semble pas se situer au cœur d'un axe privilégié de migration. L'activité en période migratoire apparaît donc très faible au niveau des emprises du parc éolien et au sein des espaces agricoles alentours.

<sup>(1)</sup> Source : Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, Groupe ornithologique breton, 2012.

### 5.2.2. Les chiroptères

- **La prise en compte du contexte local**

Dans le cadre de la présente étude, une consultation du Groupe Mammalogique Breton (GMB) a été menée afin de mieux apprécier les enjeux associés aux chauves-souris dans le contexte du parc éolien de Kéranfouler. Les principaux éléments qui découlent de cette consultation sont les suivants :

- aucun site prioritaire pour les chauves-souris n'est recensé dans les communes proches du parc. Le seul site à chauves-souris d'intérêt départemental connu au plus près du parc éolien est localisé à Belle-Isle-en-Terre, situé à environ 8,5 km au nord-ouest. Il s'agit d'une colonie d'hivernage (ensemble de cavités à Coat An Noz) abritant le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe et le Murin à moustaches ;
- les autres colonies de chauves-souris connues (Barbastelle d'Europe, Oreillard gris, Pipistrelle commune) dans le contexte du parc éolien de Kéranfouler sont relativement éloignées (Gurunhuel, Kerpert, Bulat-Pestivien, Plésidy et Bourbriac, au sud-est du bourg). Par ailleurs, compte tenu des rayons de chasse des espèces concernées, le risque d'interaction avec le parc éolien apparaît faible au regard de la distance qui sépare les colonies du parc et des milieux concernés au niveau des emprises immédiates des éoliennes (labours essentiellement et prairies pâturées) ;
- 11 espèces de chauves-souris sont ainsi recensées par le GMB sur les communes proches du parc, sur les 20 connues dans les Côtes d'Armor. En l'état des connaissances, il apparaît que la zone accueille potentiellement 4 espèces inscrites à l'Annexe II de la Directives Habitats<sup>(1)</sup> (Grand murin, Barbastelle d'Europe, Grand rhinolophe et Petit rhinolophe), et 3 considérées comme vulnérables à la mortalité par collision avec les éoliennes (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl et Sérotine commune), en raison de leur comportement de vol. A noter également la présence potentielle de deux autres espèces, elles aussi considérées à risque vis-à-vis de l'éolien : la Noctule de Leisler et la Pipistrelle de Nathusius.

- **Les espèces contactées lors des investigations sur le site**

Au total, ce sont **5 espèces de chauves-souris** qui ont été contactées au cours des 3 prospections nocturnes (intervenues en période de mise bas : 20 mai 2015 et 16 juin 2015, et en période de migration : 17 septembre 2015) menées dans le cadre de la présente étude (cf. cartes ci-après) :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitats <sup>(1)</sup>	Protection nationale <sup>(2)</sup>	Liste rouge <sup>(3)</sup>	Liste rouge Bretagne <sup>(4)</sup>
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastellus</i>	II + IV	X	LC	NT
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	X	LC	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	X	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	X	NT	NT
« Sérotule » indéterminée		IV	X		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	X	LC	LC

Liste rouge : LC : préoccupation mineure – NT : espèce quasi-menacée

**Tableau 8 : Les espèces de chauves-souris contactées sur le site**

<sup>(1)</sup> Annexe II de la Directive européenne Habitats : espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation ; Annexe IV de la Directive européenne Habitats : espèce animale d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte.

<sup>(2)</sup> Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

<sup>(3)</sup> Liste rouge nationale des espèces menacées en France métropolitaine, IUCN France, MNHN, LPO, SEO & ONCFS (2011).

<sup>(4)</sup> Liste rouge régionale des espèces menacées en Bretagne, IUCN France, Bretagne environnement, Océanopolis Brest, GMB & Bretagne Vivante (2015).

Parmi les espèces recensées, on notera la présence d'**espèces communes dans la région** (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl et Sérotine commune), et d'**espèces moins répandues en Bretagne, et présentant un statut de sensibilité particulier** (espèces considérées comme étant quasi-menacées en France ou en Bretagne, dont une figure à l'annexe II de la Directive européenne « Habitats ») : Barbastelle d'Europe et Pipistrelle de Natusius :

- La **Barbastelle d'Europe** est une espèce associée principalement aux milieux forestiers, avec une préférence pour les forêts mixtes âgées à strate buissonnante, et aux zones bocagères. Cette espèce est présente et se reproduit partout sur le territoire breton<sup>(1)</sup>, mais son statut est mal connu dans les départements du Finistère et des Côtes d'Armor. Elle est en revanche relativement commune dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine<sup>(2)</sup>;
- La **Pipistrelle de Natusius** est une espèce forestière de plaine, qui fréquente les milieux boisés variés comprenant souvent des plans d'eau. Cette espèce migratrice est présente dans l'ensemble de la région, qui constitue probablement une halte vers une destination plus méridionale<sup>(5)</sup>. A noter que son comportement migratoire associé à des variations saisonnières (climat, températures, etc.) fait que son aire de répartition reste mal connue dans la région. Par ailleurs, son statut reproducteur reste à préciser en Bretagne. Dans le département des Côtes d'Armor, elle semble être plutôt rare et localisée<sup>(6)</sup>.

Nom vernaculaire	20-mai-15			16-juin-15			17-sept-15		
	Chasse	I	Transit	Chasse	I	Transit	Chasse	I	Transit
Barbastelle d'Europe							1		
Pipistrelle commune	9	1	4	16	1	4	29	1	4
Pipistrelle de Kuhl				3			2		1
Pipistrelle Natusius		1		1					
Pipistrelle de Kuhl/Natusius							1		
"Sérotule" indéterminée	1								
Sérotine commune			1	3		1			

Tableau 9 : Activité des chiroptères : Nombre de contacts par espèces sur le site de Kéranfouler.

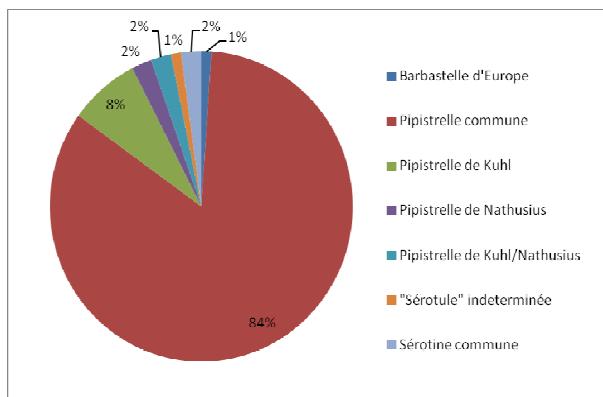


Figure 8 : Densité observée par espèce

#### • Activité des chauves-souris observées lors des investigations sur le site

En termes d'activité, les prospections menées mettent en évidence une **concentration assez marquée de contacts de chasse aux niveaux des haies arborées ceinturant les parcelles des éoliennes n°2 et n°3**, et, dans une moindre mesure, **aux niveaux des haies arborées et des lisières boisées bordant les parcelles des éoliennes n°1, n°4 et n°5**. Ces parcelles sont ceinturées de haies bocagères plus ou moins continues et de bosquets, favorables pour les chauves-souris en tant que zone de chasse (mosaïque de milieux). Les espèces qui y ont été contactées sont la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl et la Sérotine commune, la Barbastelle d'Europe et la Pipistrelle de Natusius.

(1) Plan de gestion 2013-2023 - Réserves à chiroptères, Bretagne Vivante (2013).

(2) Statut juridique et d'abondance d'espèces de chauves-souris bretonnes, GMB (2007).

La Barbastelle d'Europe et la Pipistrelle de Natusius, espèces présentant un statut particulier de sensibilité, ont été contactées en chasse, respectivement au niveau d'une lisière boisée, qui s'inscrit dans une petite vallée localisée au sud de l'éolienne n°5, ainsi qu'aux niveaux des haies denses et continues, localisées au nord des éoliennes n°3 et n°4.

Par ailleurs, les prospections menées mettent en évidence une **activité moins importante, notamment en termes de densité, aux abords des éoliennes n°6 et n°7**, qui s'inscrivent au sein de grandes parcelles agricoles ouvertes, ceinturées de haies plus ou moins denses et discontinues, et relativement éloignées des supports.

Globalement, les **haies situées autour du parc, les boisements et les mosaïques de milieux variés associés aux petites vallées**, constituent des zones de chasse relativement favorables aux chauves-souris.

A noter qu'**aucune activité n'a été relevée au niveau des éoliennes elles-mêmes**, malgré la mise en place de points d'écoute en poste fixe réalisés au niveau des supports.

Les chauves-souris se concentrent, de manière classique, autour des haies et lisières boisées, en privilégiant les secteurs plus diversifiés (proximité de zones humides, de plans d'eau, de prairies, etc.). Les secteurs plus ouverts, où sont implantées les éoliennes, restent peu attractifs pour les chauves-souris. La présence des éoliennes ne semble donc pas avoir d'influence particulière sur la présence et l'activité des chauves-souris, car les observations réalisées, autant en termes de diversité que de densité, sont conformes à ce que l'on observe habituellement, dans un contexte similaire, au sein des paysages agricoles bretons.



Figure 9 : Localisation des chiroptères contactés le 20 mai 2015



Figure 10 : Localisation des chiroptères contactés le 16 juin 2015



Figure 11 : Localisation des chiroptères contactés le 17 septembre 2015

## VI. CONCLUSION

En application de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE – article 12 de l'arrêté du 26 août 2011), l'exploitant du parc éolien de Kéranfouler a mis en place un suivi environnemental. La présente mission constitue le bilan de ce suivi mené entre octobre 2014 et octobre 2015.

L'étude comprenait deux aspects :

- un suivi de la fréquentation par les oiseaux et les chauves-souris en période de reproduction, ainsi qu'en périodes de migrations pré et postnuptiales, afin de faire le lien entre les observations de collision et le contexte local (densité de la fréquentation, espèces concernées, comportement de vol, etc.).
- un suivi de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris par collision avec les pâles, en parcourant les abords des éoliennes sur une surface d'environ 1 ha (30 visites ont été réparties sur l'année en fonction des périodes de sensibilités pour les espèces) ;

- **Suivi de la fréquentation par les oiseaux et les chauves-souris :**

Les parcelles concernées par le parc éolien sont essentiellement constituées de milieux « ouverts », occupés par des cultures et des prairies. Le suivi de fréquentation a permis de mettre en évidence que ces espaces sont principalement exploités par quelques espèces communes de nos territoires bretons (Pigeon ramier, Corneille noire, Alouette des champs, etc. pour les oiseaux ; et ne sont a priori pas utilisés par les chauves-souris (absence de contact au cœur même des pareilles).

Au sein du bocage et des boisements proches, on observe une diversité et une densité en oiseaux et chauves-souris plus conséquente, notamment en période de reproduction, avec notamment la présence de quelques espèces présentant un statut particulier (espèces inscrites sur liste rouge ou en annexe de la directive européenne habitats) comme le Bruant jaune pour les oiseaux ou la Barbastelle d'Europe et la Pipistrelle de Natusius pour les chauves-souris.

En période de migration, le secteur d'étude n'a pas révélé d'activité particulière, si ce n'est quelques observations ponctuelles en période printanière, notamment la présence d'un faucon hobereau, de passage vers le nord (à 4 km au sud-est du parc), et la remontée de petits passereaux via la vallée du Léguer (à 1 km à l'ouest du parc).

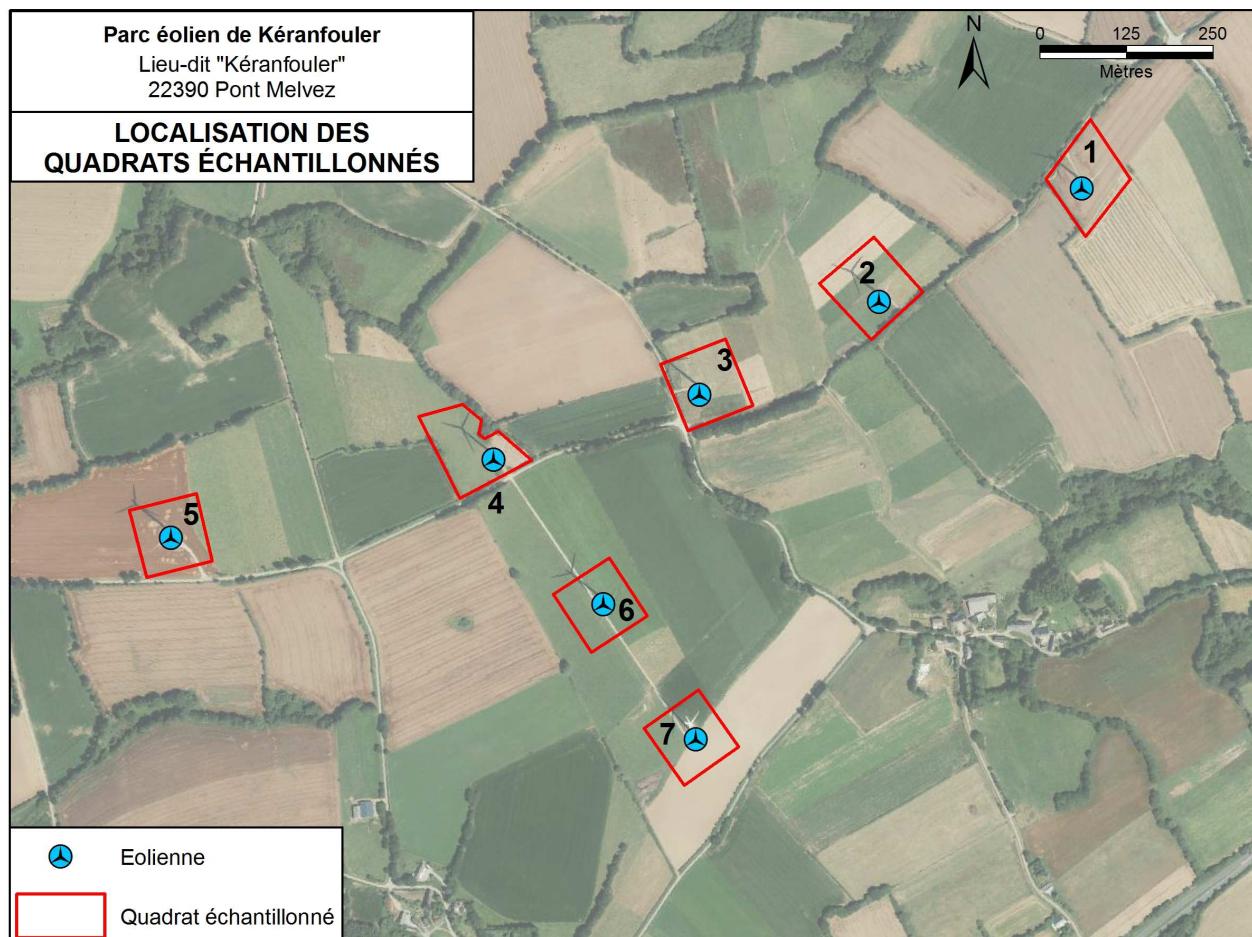
Au regard de ce contexte, le parc ne semble pas présenter de sensibilité importante vis-à-vis des populations d'oiseaux et de chauves-souris locales.

- **Suivi de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris :**

Les résultats du suivi de mortalité apparaissent cohérents avec ce contexte. En effet, ce suivi n'a **pas** mis en évidence **d'impact particulier sur les chauves-souris** (aucun cadavre relevé lors des 30 visites effectuées). Concernant l'avifaune, les résultats du suivi ont mis en évidence **un cadavre attribué à une collision avec les pâles**, correspondant à un pouillot véloce. Rappelons que le pouillot véloce ne présente pas de sensibilité particulière dans le contexte local (espèce commune et répandue dans la région en période de reproduction).

## VII. ANNEXES

### Annexe 1 : Localisation des quadrats échantillonnés (suivis mortalité)



**Annexe 2 : Tableaux bruts des suivis mortalité oiseaux et chauves-souris**

Date	Météo			Heure début	Eolienne N° 1			Eolienne N° 2			Eolienne N° 3						Eolienne N° 4			Eolienne N° 5						
	Temps	T°(°C)	Vent		Végétation	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Pourcentage 1	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	
31/10/2014	Ensoleillé	13	Moyen	9h50	Labours	0-5	0%	Bon	Prairies	5-20	0.9	Bon	Prairies	100,00%	5-20	0,00%	Bon					Prairies	20-50	100,00%	Moyen	
18/12/2014	Ensoleillé	10	Moyen	10h	Labours	0-5	0.1	Bon	Prairies	5-20	0.9	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	20-50	100,00%	Moyen	
23/01/2015	Ensoleillé	-3°C	Faible	9h45	Labours	0-5	0.3	Bon	Prairies	5-20	0.9	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	20-50	100,00%	Moyen	
05/02/2015	Couvert	5°C	Moyen	11h30	Labours	0-5	0.3	Bon	Prairies	5-20	0.9	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	20-50	100,00%	Moyen	
04/03/2015	Variable	8°C	Faible	11h15	Labours	0-5	0.3	Bon	Prairies	0-5	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
26/03/2015	Variable	8	Faible	9h30	Labours	0-5	0.3	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
27/03/2015	Variable	5	Moyen	11h17	Autres céréales	5-20	0.4	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
08/04/2015	Ensoleillé	4	Moyen	11h18	Autres céréales	5-20	0.4	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
09/04/2015	Ensoleillé	5	Moyen	11h19	Autres céréales	5-20	0.4	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
22/04/2015	Ensoleillé	8	Fort	9h38	Autres céréales	20-50	0.5	Bon	Prairies	0-5	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
23/04/2015	Ensoleillé	9	Moyen	9h31	Autres céréales	20-50	0.5	Bon	Prairies	0-5	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
06/05/2015	Variable	10	Moyen	7h56	Autres céréales	20-50	0.5	Moyen	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
07/05/2015	Variable	10	Faible	7h46	Autres céréales	20-50	0.5	Moyen	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Moyen	
20/05/2015	Variable	9	Moyen	8h38	Autres céréales	20-50	0.5	Moyen	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	100,00%	5-20	100,00%	Bon					Prairies	5-20	100,00%	Bon	
01/06/2015	Variable	7	Moyen	10h54	Autres céréales	20-50	0.5	Moyen	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	0-5	0,00%	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon
02/06/2015	Ensoleillé	13	Faible	8h00	Autres céréales	20-50	0.5	Moyen	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	0-5	0,00%	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
16/06/2015	Ensoleillé	11	Moyen	10h34	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	0-5	0,00%	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
30/06/2015	Ensoleillé	17	Faible	9h00	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	0-5	0,00%	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
16/07/2015	Couvert	9	Moyen	7h40	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	5-20	0.4	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
30/07/2015	Variable	12	Moyen	7h50	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	5-20	0.6	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
07/08/2015	Ensoleillé	14	Moyen	8h04	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.7	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
06/08/2015	Couvert	16	Moyen	8h	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.7	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
20/08/2015	Couvert	11	Moyen	8h10	Labours	0-5	0,00%	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
21/08/2015	Couvert	15	Moyen	08h05	Autres céréales	50-100	0.5	Faible	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.7	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
07/09/2015	Ensoleillé	10	Moyen	9h46	Labours	0-5	0,00%	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
08/09/2015	Couvert	16	Moyen	10h33	Labours	0-5	0,00%	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
21/09/2015	Couvert	11	Moyen	07h54	Labours	0-5	0.1	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
22/09/2015	Variable	14	Fort	9h02	Labours	0-5	0.1	Bon	Prairies	5-20	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Friches	25,00%	20-50	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
05/10/2015	Pluvieux	15	Moyen	8h15	Labours	0-5	0.1	Bon	Prairies	0-5	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	0-5	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon
06/10/2015	Couvert	13	Moyen	8h30	Labours	0-5	0.1	Bon	Prairies	0-5	100,00%	Bon	Prairies	75,00%	5-20	0.9	Bon	Labours	25,00%	0-5	0.8	Bon	Prairies	20-50	100,00%	Bon

**Annexe 2 : Tableaux bruts des suivis mortalité oiseaux et chauves-souris (suite)**

Date	Météo			Heure début	Eolienne N° 6								Eolienne N° 7								Mortalité						
	Temps	T°(°C)	Vent		Végétation	Pourcentage 1	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Pourcentage 2	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Pourcentage 1	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection	Végétation	Pourcentage 2	Hauteur	Recouvrement	Niv Prospection			
31/10/2014	Ensoleillé	13	Moyen	9h50	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0,00%	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0,00%	Bon	RAS		
18/12/2014	Ensoleillé	10	Moyen	10h	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0.1	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0.1	Bon	RAS		
23/01/2015	Ensoleillé	-3°C	Faible	9h45	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0.2	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0.2	Bon	RAS		
05/02/2015	Couvert	3-5°C	Moyen	11h30	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0.4	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0.4	Bon	RAS		
04/03/2015	Variable	5-8°C	Faible	11h15	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0.5	Bon	Non faite car expulsion par agriculteur												RAS
26/03/2015	Variable	8	Faible	9h30	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	0-5	0.5	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	0-5	0.2	Bon	RAS		
27/03/2015	Variable	5	Moyen	11h17	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	5-20	0.5	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	5-20	0.4	Bon	RAS		
08/04/2015	Ensoleillé	4	Moyen	11h18	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	5-20	0.7	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	5-20	0.7	Bon	RAS		
09/04/2015	Ensoleillé	5	Moyen	11h19	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	5-20	0.7	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	5-20	0.7	Bon	1 pouillot véloce eol 2		
22/04/2015	Ensoleillé	8	Fort	9h38	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	20-50	0.6	Moyen	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	20-50	0.6	Moyen	RAS		
23/04/2015	Ensoleillé	9	Moyen	9h31	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	20-50	0.6	Moyen	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	20-50	0.6	Moyen	RAS		
06/05/2015	Variable	10	Moyen	7h56	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.6	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.6	Faible	RAS		
07/05/2015	Variable	10	Faible	7h46	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.6	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.6	Faible	RAS		
20/05/2015	Variable	9	Moyen	8h38	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.6	Faible	Prairies	0.7	Fauchée	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.6	Faible	RAS		
01/06/2015	Variable	7	Moyen	10h54	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.6	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.6	Faible	RAS		
02/06/2015	Ensoleillé	13	Faible	8h00	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.7	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.8	Faible	RAS		
16/06/2015	Ensoleillé	11	Moyen	10h34	Prairies	0.4	20-50	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.8	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.8	Faible	RAS		
30/06/2015	Ensoleillé	17	Faible	9h00	Prairies	0.4	20-50	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.8	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.8	Faible	RAS		
16/07/2015	Couvert	9	Moyen	7h40	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	50-100	0.8	Faible	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.3	50-100	0.8	Faible	RAS		
30/07/2015	Variable	12	Moyen	7h50	Prairies	0.4	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0,00%	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0,00%	Bon	RAS		
07/08/2015	Ensoleillé	14	Moyen	8h04	Prairies	0.4	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0,00%	Bon	Prairies	0.7	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0,00%	Bon	RAS		
06/08/2015	Couvert	16	Moyen	8h	Prairies	0.4	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0,00%	Bon	Prairies	0.7	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0,00%	Bon	RAS		
20/08/2015	Couvert	11	Moyen	8h10	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0.4	Bon	Prairies	0.7	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0.4	Bon	RAS		
21/08/2015	Couvert	15	Moyen	08h05	Prairies	0.4	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.6	0-5	0,00%	Bon	Prairies	0.7	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.3	0-5	0.4	Bon	RAS		
07/09/2015	Ensoleillé	10	Moyen	9h46	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	5-20	0.4	Bon	Prairies	0.7	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.3	5-20	0.6	Bon	RAS		
08/09/2015	Couvert	16	Moyen	10h33	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Labours	0.6	5-20	0.4	Bon	Prairies	0.7	20-50	100,00%	Bon	Labours	0.3	5-20	0.6	Bon	RAS		
21/09/2015	Couvert	11	Moyen	07h54	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	#cccccc								Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	#cccccc				RAS
22/09/2015	Variable	14	Fort	9h02	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	#cccccc								Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	#cccccc				RAS
05/10/2015	Pluvieux	15	Moyen	8h15	Prairies	0.4	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.6	5-20	0.6	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.4	0-5	0.8	Bon	RAS		
06/10/2015	Couvert	13	Moyen	8h30	Prairies	0.4	5-20	####	Bon	Autres céréales	0.6	5-20	0.6	Bon	Prairies	0.7	5-20	100,00%	Bon	Autres céréales	0.4	0-5	0.8	Bon	RAS		

**Annexe 3 : Avifaune - Tableaux bruts des points STOC**

Relevé		Pt1				Pt2				Pt3				Pt4				Pt5				Pt6														
Date		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015								
dist-contact	Meteo	<25	25-100	>100	V	<25	25-100	>100	V																											
Alouette des champs	ALAARV									1				1				2				1				1				2						
Pigeon ramier	COLPAL									1				1				1				1				1				2						
Corneille noire	CORCOR	1				1				1				1				1	1			1	3	2		1		2								
Choucas des tours	CORMON																																			
Bruant jaune	EMBCIT	2		1						1				1				1				1										1				
Rouge gorge familier	ERIRUB	1								1				1				1				1				1	1			1						
Pinson des arbres	FRICOE		2			1	1			1				2	1			1	1			2	1	1	2	1		2		1	2		1			
Geai des chênes	GARGLA									1																										
Hirondelle rustique	HIRRUS																																			
Mésange bleue	PARCAE									1				1				1																		
Mésange charbonnière	PARMAJ													1																						
Faisant de Colchide	PHACOL																																			
Pouillot vêloce	PHYCOL	2		1	1				1				1					1																		
Pie bavarde	PICPIC	1				1								2				1				1	1			2										
Accenteur mouchet	PRUMOD	1				1												1				1	1													
Roitelet à triple bandeau	REGIGN																																			
Roitelet huppé	REGREG																																			
Fauvette à tête noire	SYLATR	1																1										1								
Troglodyte mignon	TROTRO	1				1				1								1				1	1			1			1		1					
Merle noir	TURMER	1		1					2				1				2	2			1						1									
Grive musicienne	TURPHI													1				1				1														
Grive draine	TURVIS																																			
Goéland juv sp																																				

Relevé		Pt7				Pt8				Pt9				Pt10				Pt11															
Date		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015		22/04/2015		03/06/2015													
dist-contact	Meteo	<25	25-100	>100	V	<25	25-100	>100	V																								
Alouette des champs	ALAARV					1				2				2				1				2			2								
Pigeon ramier	COLPAL					1								1				1				2			1								
Corneille noire	CORCOR					3	1			1				2				1				1			1								

**Annexe 4 : Avifaune - Données brutes migration – Printemps 2015**

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	04/03/2015 Heure : 8h19	Point : B1	

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	N	30	
Étourneau sansonnet	1	W	30-50	
Pigeon ramier	7	N	30-50	MIG?
Corneille noire	1	S	20	
Corneille noire	1	S	50	
Bergeronnette grise	1	N	20	
Mésange bleue	2	N	10	
Corneille noire	2	E	30-50	
Pie bavarde	1+2	N	10	
Corneille noire	2	S	20	
Corneille noire	1	N	>50	
Pigeon ramier	1	N	10	

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	04/03/2015 Heure : 8h43	Point : B2	

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Bergeronnette grise	1	S	20	
Pigeon ramier	2	S	30	
Corneille noire	1	N	20	
Goéland indéterminé	1	N	>50	
Pigeon ramier	1	N	20	
Corneille noire	1	N	30	
Pinson des arbres	3	N	20	

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	04/03/2015 Heure : 9h11	Point :	B3

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Corneille noire	1	S	20	
Corneille noire	1	N	>50	
Linotte mélodieuse	1	S	10	
Corneille noire	4+1	W	20	
Bergeronnette grise	1	N	20	
Pigeon ramier	1	S	>50	

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	04/03/2015 Heure : 9h38	Point :	B4

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	S	20	
Pigeon ramier	1	W	20	
Corneille noire	2	S	20	
Linotte mélodieuse	4	N	20	

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	04/03/2015 Heure : 10h09	Point :	B5

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Bruant jaune	1	N	20	
Verdier d'Europe	1	N	20	
Goéland indéterminé	5	NE	30	
Pinson des arbres	11	N	10	
Fringilles	14	N	10	
Pinson des arbres	6	N	10	
Pinson des arbres	1	N	10	
Pinson des arbres	5	N	10-20	
Pinson des arbres	8+4	N	10-20	
Corneille noire	1	S	30	
Verdier d'Europe	7	N	10	

Site : Le Gollot(22)	Observateur : Y. Coray
Date : 10/03/2015 Heure : 8h14 Point : G1	

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	3	N	10	DL
Pinson des arbres	12	E	10	DL

Site : Le Gollot(22)	Observateur : Y. Coray
Date : 10/03/2015 Heure : 8h37	Point : G2

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Merle noir	1	S	10	DL
Corneille noire	1	N	50	DL
Pigeon ramier	2	S	20	DL
Pigeon ramier	4	N	30	
Pigeon ramier	17	DL	10-30	
Pigeon ramier	4	N	20	
Corneille noire	2	S	30	

Site : Le Gollot(22)	Observateur : Y. Coray
Date : 10/03/2015 Heure : 9h02	Point : G3

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pinson des arbres	1	W	10	DL
Corneille noire	2	S	20	DL
Pinson des arbres	1	N	10	DL
Pigeon ramier	1	N	20	
Pinson des arbres	1	N	20	
Pinson des arbres	11	N	20	
Alouette des champs	4	N	10	DL
Corneille noire	2	S	20	
Corneille noire	2	N	30	
Bergeronnette grise	1	N	10	DL
Corneille noire	1	N	30	
Pigeon ramier	2	N	30	

Site : Le Gollot(22)	Observateur : Y. Coray
Date : 10/03/2015 Heure : 9h27	Point : G4

Conditions météorologiques

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Grive mauvis	5	E	10	DL
Grive mauvis	6	E	10	
Pinson des arbres	3	E	10	
Pigeon ramier	1	W	30	
Pigeon ramier	1	N	10	
Pinson des arbres	4	N	20	
Geai des chênes	1+1	E	20	
Corneille noire	1	S	30	
Pigeon ramier	2	E	20	
Corneille noire	1	W	20	
Corneille noire	1	W	30	
Linotte mélodieuse	27	W	10	
Pinson des arbres	2	W	20	

Site : Le Gollot(22)	Observateur : Y. Coray
Date : 10/03/2015 Heure : 9h51	Point : G5

Conditions météorologiques

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Étourneau sansonnet	40	N	10	
Corneille noire	2	E	20	
Alouette des champs	1	N	10	
Pinson des arbres	1	E	10	
Pie bavarde	1	W	10	
Corneille noire	1	E	30	
chardonneret élégant	2	E	10	
Étourneau sansonnet	1+1	E	10	
Corneille noire	1+1	E	10	
Pie bavarde	2+1	E	5	

Site :	Kéranfouler(22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	24/03/2015	Heure :	7h56

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Goéland brun	2	S	10-20	
Pigeon ramier	2	E	20	
Pigeon ramier	1	W	20	
Pie bavarde	1	W	10	
Corneille noire	2	W	20	
Corneille noire	2	E	>30	
Goéland indéterminé	2	S	20	
Pinson des arbres	1	N	10	
Grand cormoran	6	N	10-20	
Corneille noire	1	S	30	
Corneille noire	2	E	20	
Pigeon ramier	2	E	30	
Corneille noire	1	S	10	
Corneille noire	3	E	30	
Goéland brun	2	E	20	
Pigeon ramier	1	N	10	
Pinson des arbres	1	E	20	
Linotte mélodieuse	30	DL	10-20	
Pinson des arbres	1	N	10	
Goéland indéterminé	2	DL	20	
Goéland indéterminé	1	S	20	
Bergeronnette grise	1	S	20	
Corneille noire	1	E	30	
Pinson des arbres	1	N	10	
Corneille noire	1+1	W	30	
Linotte mélodieuse	1	N	10	
Pigeon ramier	12	N	30	

Site :	Kéranfouler(22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	24/03/2015	Heure :	8h50

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne
			Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Geai des chênes	1	S	20	
Pigeon ramier	3	S	30	
Corneille noire	4	DL	30	
Pigeon ramier	1	S	20	
Pinson des arbres	5	N	20	
Corneille noire	2	N puis E	30	
Geai des chênes	1	N	10	
Pigeon ramier	2+1	N	10	
Corneille noire	1	S	20	
Pigeon ramier	2	N	20	
Pigeon ramier	1+4	N	30	
Corneille noire	1	N	>30	
Pigeon ramier	1	S	10	
Corneille noire	1	N puis W	20	
Corneille noire	1	W	20	

Site :	Kéranfouler(22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	24/03/2015	Heure :	9h28

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	N	10	
Pigeon ramier	4	N	30	
Corneille noire	4	E puis S	20	
Pigeon ramier	1	N	10	
Mésange bleue	2	E puis S	10	
Pinson des arbres	1	W	10	
Pigeon ramier	1	N	10	
Corneille noire	1	N	10	
Bergeronnette grise	1	N	10	
Pigeon ramier	1	S	10	
Pigeon ramier	55	N	30	
Corneille noire	1	S	10	

Site :	Kéranfouler(22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	24/03/2015	Heure :	10h14

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Corneille noire	25-30	DL	20-30	
Pigeon ramier	1	N	20	
Pinson des arbres	1	E puis S	10	
Choucas des tours	4	N	20	
Corneille noire	1	S	20	
Corneille noire	2	N	30	
Choucas des tours	6	N	30	
Choucas des tours	6+47	E puis W	30	
Corneille noire	1	E	20	
Goéland indéterminé	1	W	>30	
Étourneau sansonnet	2	E	20	

Site :	Kéranfouler(22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	24/03/2015	Heure :	10h50

Conditions météorologiques			
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pinson des arbres	2	S	10	
Goéland brun	1	N	30	
Goéland indéterminé	3	DL	>30	
Goéland brun	2	N	30	
Choucas des tours	25	DL	>30	
Pinson des arbres	1	N	20	
Corneille noire	2	N	30	
Pigeon ramier	1+1	N	10	
Corneille noire	2	DL	>30	
Mésange charbonnière	1	N	10	
Pinson des arbres	1	W	>30	
Étourneau sansonnet	1	E	>30	
chardonneret élégant	1	N	10	

## Annexe 5 : Avifaune - Données brutes migration – Fin d'été 2015

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	25/08/2015 Heure : 9h43	Point : B1	

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Buse variable	1	N	10	DL
Pinson des arbres	1	S	10	DL
Corneille noire	2	NO	30	
Goéland brun	1	O	10	DL
Pinson des arbres	1	S	10	DL

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	25/08/2015 Heure : 9h04	Point : B2	

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Corneille noire	1	SO	20	
Pigeon ramier	1	S	20	
Goéland brun	1	S	30	
Pinson des arbres	1	NE	10	

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	25/08/2015 Heure : 9h43	Point : B3	

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Merle noir	1	SE	10	
Pinson des arbres	1	S	10	
Pigeon ramier	1	S	10	
Pinson des arbres	1	SE	20	

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	25/08/2015 Heure : 10h20	Point :	B4

Conditions météorologiques

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Hirondelle rustique	7	DL	5	
Pigeon ramier	2	SO	15	
Corneille noire	2	O	30	
Pigeon ramier	7	O	30	

Site :	Le Gollot(22)	Observateur :	Y. Coray
Date :	25/08/2015 Heure : 10h59	Point :	G1

Conditions météorologiques

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Hirondelle rustique	8	LD	5	
Pigeon ramier	1	S	10	
Goéland indéterminé	1	O	30	
Hirondelle rustique	8+3+5	LD	5	
Étourneau sansonnet	22	S	5	
Pinson des arbres	1	S	10	
Héron cendré	1	S	30	
Mésange bleue	5	N	5	

Site :	Le Gollot(22)	Observateur :	Y. Coray
Heure			
Date :	25/08/2015 : 11h35	Point :	G2

Conditions météorologiques

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	2	E	20	
Pinson des arbres	3	S	5	
Corneille noire	2	E	30	
Faucon hobereau	1	S	10	
Hirondelle rustique	1	N	10	

Site : Le Gollot(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 07/09/2015 Heure : 8h39 Point : G3		

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Mésange nonette	1	NE	3	DL
Corneille noire	1	E	10	DL
Pigeon ramier	6	O	10	DL
Passereau indéterminé	6	E	20	DL
Pigeon ramier	1	E	10	DL
Pigeon ramier	1	O	10	DL
Pie bavarde	2	N	10	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 04/09/2015 Heure : 8h07 Point : K1		

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pie bavarde	1	NE	30	DL
Pigeon ramier	1	NO	10	DL
Linotte mélodieuse	1	SE	10	DL
Hirondelle rustique	2	DL	5	DL
Geai des chênes	1	NO	10	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 04/09/2015 Heure : 8h48 Point : K2		

Conditions météorologiques				
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C	
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %	
Vent :	Faible	Modéré	Fort	
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Hirondelle rustique	5	DL	10	DL
Pigeon ramier	1	NO	10	DL
Pigeon ramier	1	NE	5	DL
Corneille noire	3	E	10	DL
Choucas des tours	9	NE	10	DL
Pie bavarde	1	NE	10	DL
Pigeon ramier	1	E	30	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 04/09/2015 Heure : 9h27 Point : K3		

**Conditions météorologiques**

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	E	15	DL
Pigeon ramier	1	SE	20	DL
Pigeon ramier	2	O	10	DL
Pigeon ramier	1	E	10	DL
Corneille noire	1	SE	10	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 04/09/2015 Heure : 10h00 Point : K4		

**Conditions météorologiques**

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Choucas des tours	22	NO	20	DL
Hirondelle rustique	1	DL	30	DL
Choucas des tours	38	E	30	DL
Choucas des tours	5	E	20	DL
Étourneau sansonnet	7	E	20	DL
Hirondelle rustique	4	DL	20	DL
Étourneau sansonnet	25	O	20	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 07/09/2015 Heure : 8h01 Point : K5		

**Conditions météorologiques**

Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %
Vent :	Faible	Modéré	Fort
Pluie :	Non	Faible	Moyenne Forte

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Linotte mélodieuse	5	O	20	DL
Hirondelle de fenêtre	7	DL	40	DL
Passereau indéterminé	3	SE	20	DL
Pouillot vêloce	1	O	1	DL
Pigeon ramier	1	N	10	DL
Pinson des arbres	1	O	2	DL
Passereau indéterminé	2	E	20	DL
Étourneau sansonnet	2	SE	15	DL
Geai des chênes	1	N	10	DL
Pigeon ramier	1	SE	40	DL
Passereau indéterminé	1	O	20	DL
Pigeon ramier	1	O	20	DL
Passereau indéterminé	1	SE	20	DL

## Annexe 6 : Avifaune - Données brutes migration – Automne 2015

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	S. Boullier
Date :	30/09/2015 Heure : 9h43	Point : B1	

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Alouette des champs	5	DL	10	DL
Passereau indéterminé	1	SE	20	DL
Corneille noire	3	NE	10	DL
Linotte mélodieuse	2	NE	10	DL
Pigeon ramier	1	N	2	DL

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	S. Boullier
Date :	30/09/2015 Heure : 9h20	Point : B2	

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
pipit farlouse	1	E	10	DL
Bergeronnette grise	2	NO	10	DL
pipit farlouse	1	S	10	DL
Passereau indéterminé	2	S	20	Mig?
Corneille noire	1	E	10	DL

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	S. Boullier
Date :	30/09/2015 Heure : 8h52	Point : B3	

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Passereau indéterminé	5	O	20	DL
Linotte mélodieuse	9	NE	10	DL
Pigeon colombin	1	O	30	DL
Choucas des tours	4	O	20	DL
Pie bavarde	2	NE	10	DL
pipit farlouse	1	NO	10	DL
Pigeon ramier	2	NO	20	DL

Site :	Bourbriac (22)	Observateur :	S. Boullier
Date :	30/09/2015 Heure : 10h07	Point : B4	

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Passereau indéterminé	1	O	20	DL
pipit farlouse	2	S	10	DL
Pigeon ramier	2	SE	10	DL

Site : Le Gollot(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 30/09/2015 Heure : 10h31 Point : G1		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Bergeronnette grise	2	O	2	DL
Pigeon ramier	1	N	15	DL
Pigeon ramier	3	E	20	DL
Corneille noire	1	N	20	DL

Site : Le Gollot(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 30/09/2015 Heure : 10h59 Point : G2		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Passereau indéterminé	1	E	10	DL
Pouillot véloce	1	E	5	DL
Pigeon ramier	1	N	15	DL

Site : Le Gollot(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 07/10/2015 Heure : 8h46 Point : G3		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	NE	10	DL
Passereau indéterminé	4	O	20	DL
Pie bavarde	2	E	10	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 14/10//2015 Heure : 8h12 Point : K1		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Geai des chênes	1	SE	20	DL
Mésange bleue	2	E	5	DL
Corneille noire	1	O	20	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 14/10/2015 Heure : 8h51 Point : K2		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	O	20	DL
Corneille noire	2	NE	20	DL
Étourneau sansonnet	~20	NO	20	DL
Pigeon ramier	1	S	10	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 14/10//2015 Heure : 9h36 Point : K3		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	1	E	10	DL
Pie bavarde	2	SO	20	DL
Pigeon ramier	1	O	10	DL
Corneille noire	1	O	20	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 14/10/2015 Heure : 10h12 Point : K4		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Pigeon ramier	2	E	20	DL
Passereau indéterminé	7	O	30	DL
Choucas des tours	17	E	20	DL

Site : Kéranfouler(22)	Observateur :	S. Boullier
Date : 14/10/2015 Heure : 10h48 Point : K5		

Conditions météorologiques					
Température :	0-10 °C	10-20 °C	20-30 °C		
Couverture nuageuse :	0-33 %	33-66 %	66-100 %		
Vent :	Faible	Modéré	Fort		
Pluie :	Non	Faible	Moyenne	Forte	

Espèce	NB	Direction de vol	Hauteur de vol	Notes
Geai des chênes	1	O	20	DL
Pigeon ramier	2	NE	20	DL
Passereau indéterminé	4	E	20	DL
Pigeon ramier	1	SE	10	DL

**Annexe 7 : Liste des espèces d'oiseaux observées en période de reproduction**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Protection nationale	Liste rouge		Statut site
				France	Bretagne	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			LC	LC	Nicheur probable
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		X	NT	NT	Nicheur probable
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>		X	LC	LC	Simple présence
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			LC	DD	Nicheur possible
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		X	LC	LC	Nicheur possible
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			LC	LC	Simple présence
Goéland sp.	<i>Larus sp.</i>		X	LC	LC	Simple présence
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		X	LC	LC	Simple présence
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		X	LC	LC	Nicheur possible
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC	LC	Nicheur probable
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		X	LC	LC	Nicheur possible
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	LC	Nicheur probable
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC	LC	Nicheur probable
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>			LC	LC	Nicheur probable
Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>		X	LC	LC	Nicheur possible
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		X	LC	LC	Nicheur probable
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		X	LC	LC	Nicheur probable

**Protection nationale :** Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

**Listes Rouges :** LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacée